

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Huttes militaires de Longueuil No 321	
Numéro du puits	AZ22	
MRC	Longueuil	
Municipalité	Longueuil	

2. Informations générales sur l'inspe	ection
Inspecteur	Myriam Cadotte
Inspecteur	Johnson Predin
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-07-18
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	9h53 à 10h13
Conditions météorologiques	Ensoleillé
Température ambiante (°C)	28

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
Berger Détecteur magnétique	
GPS Garmin GPSMAP 64ST	
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz	

4. Personne	e(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1	Christian Barette (bureau)	Chef de division	450-463-7100			
2	53-54	53-54	53-54			
3						
4						
	Témoignages					
1	53-54					
2	Il est chef de division de l'État de l'environnement de la Ville de Longueuil. Son adresse courriel est Christian.Barette@longueuil.quebec.					
3						
4						



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Terrain résidentiel

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
	Commentaires			

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique				
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,5439167	-73,5001389	Oui	
SIGPEG	45,5439	-73,5001	Oui	

Commentaires				
Commentaires				



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	S Description		Commentaires	
Element a vernier	Description	-	Commentanes	
Tête de puits				
Évent de surface				
Profondeur des tubages				
(cm)				
Hauteur des tubages au				
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage				
extérieur (cm)				
Présence d'une plaque				
soudée sur le tubage				
Présence de ciment				
obturant le tubage				
Test de l'eau savonneuse				
Panneau d'identification		<u> </u>		
Les coordonnées GPS de				
précision ont été prises				
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent				
#1 À l'intérieur de 50 centimètres				
#2 À l'intérieur de 50 centimètres				
#1 À 4 mètres				
#2 À 4 mètres				
#3 À 4 mètres #4 À 4 mètres				
	- > 11 - / 1 - 1 - 0 >			
		-	nesures aux 4 coins cardinau	•
jusqu'a un	1 maximum de 75 m et a tou	ites places ou o	des indices de migrations son	it visibles
		Commentaires		
Aucune observation		Commence		
Addition observation				



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Non			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-localisable			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée				
Autre				
Conclusion				

Conclusion

L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Une recherche documentaire complète a été réalisée et une inspection complète a été effectuée et le puits n'a pas été localisé. Il est possible que les tubages aient été retirés. Le puits est probablement situé sous des infrastructures. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-localisable.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )		
Myriam Cadotte Inspecteur	53-54	2020-02-20
Johnson Predin	53-54	2020-02-19
Inspecteur		
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-19
Pierre-François Côté	53-54	2020-02-19
Inspecteur		2020-02-19

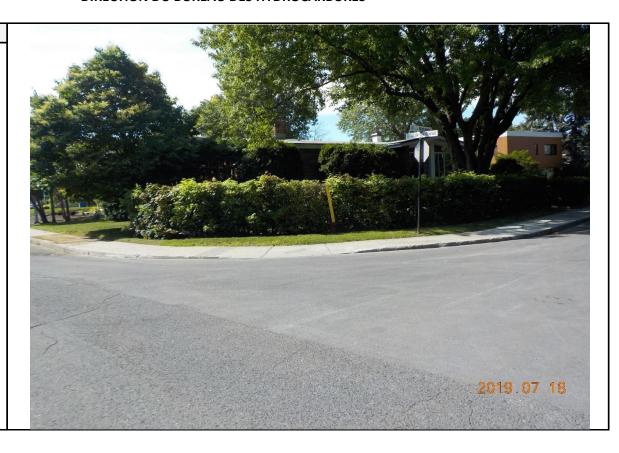
# Photos de l'inspection

Photo 1	
Vue à l'emplacement du	
point GDH	
	2019.07.18



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2
Vue à l'emplacement du
point SIGPEG



# Photo 3 Deuxième vue à l'emplacement du point SIGPEG

